

**BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT
AVIS DE VACANCE DE POSTE RÉF. ADB/21/037**



TITRE DU POSTE :

**DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT DE L'INTÉGRITÉ ET DE
LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION**

COMPLEXE :

PRÉSIDENTENCE (PRST)

DÉPARTEMENT/DIVISION :

**DÉPARTEMENT DE L'INTÉGRITÉ ET DE LA LUTTE
CONTRE LA CORRUPTION (PIAC)**

GRADE :

EL 4

SUPÉRIEUR

LE PRÉSIDENT

HIÉRARCHIQUE :

LIEU D'AFFECTATION :

ABIDJAN – CÔTE D'IVOIRE

**INFORMATION SUR LE
POSTE :**

**CE POSTE BÉNÉFICIE DU STATUT INTERNATIONAL ET
OUVRE DROIT AUX CONDITIONS D'EMPLOI Y
AFFÉRENTES.**

**Si vous rencontrez des difficultés techniques lors de
l'enregistrement de votre candidature, veuillez envoyer un
courriel avec une description précise du problème et/ou une
capture d'écran indiquant le problème à: HR Direct
HRDirect@AFDB.ORG**

SAP N° :

50092340

DATE DE CLÔTURE :

20 MARS 2021 (23h59 GMT)

LA BANQUE :

Créée en 1964, la Banque africaine de développement (BAD) est la première institution panafricaine de développement. Elle a pour mission de promouvoir la croissance économique et le progrès social dans l'ensemble du continent. La Banque compte 81 pays membres, dont 54 pays africains (les pays membres régionaux). Le Programme de développement de la Banque vise à fournir l'appui financier et technique nécessaire aux projets porteurs de transformation qui permettront de réduire sensiblement la pauvreté grâce à une croissance économique inclusive et durable en Afrique. Pour davantage se concentrer sur les objectifs de la Stratégie décennale (2013-2022) et réaliser un plus grand impact sur le développement, cinq grands domaines (High 5), dans lesquels les interventions devront s'intensifier pour accélérer l'obtention de résultats en Afrique ont été identifiés, à savoir : l'énergie, l'agro-industrie, l'industrialisation, l'intégration et l'amélioration de la qualité de vie des populations africaines.

LE COMPLEXE :

Le Président planifie, supervise et gère les activités du Groupe de la Banque. Sous la direction des Conseils

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT
AVIS DE VACANCE DE POSTE RÉF. ADB/21/037



d'administration, le Président pilote les affaires de la Banque africaine de développement et du Fonds africain de développement, et gère les opérations et activités conformément aux accords portant création de la Banque africaine de développement et du Fonds africain de développement. Le Président supervise plusieurs départements et unités, notamment le Cabinet du président (PRST.0), le Département de l'évaluation indépendante du développement (BDEV), le Bureau de l'intégrité et de la lutte contre la corruption (PIAC), l'Unité de la vérification de la conformité et médiation (BCRM), le Secrétariat du conseil d'appel des sanctions (BSAB), le Tribunal administratif (BATR), le Bureau de l'auditeur général (PAGL), la Direction de la gestion des risques du groupe (PGRF), le Conseil juridique général et services juridiques (PGCL), le Département de la communication et des relations extérieures (PCER), le Bureau de l'intégrité du personnel et de l'éthique (PETH) et le Bureau du secrétaire général et Secrétariat général (PSEG).

LE DÉPARTEMENT QUI RECRUTE :

Le Département de l'intégrité et de la lutte contre la corruption (PIAC) relève du Président et, suivant le cas, du Conseil d'administration. Sa vocation principale est de mener librement des enquêtes sur les allégations de corruption, de fraude et de mauvaise conduite/faute professionnelle ou sur les soupçons de cette nature.

Il enquête sur les allégations d'inconduite de la part des membres du personnel de la Banque, ainsi que les allégations de fraude et de corruption et de pratiques répréhensibles dans le cadre des activités, des programmes et des projets financés par le Groupe de la Banque. Dans la conduite des enquêtes, PIAC observe les normes les plus élevées de compétence et d'intégrité professionnelles.

PIAC élabore également des mesures préventives afin de réduire, par anticipation, les risques d'inconduite, de fraude, ou de corruption dans le cadre des opérations du Groupe de la Banque.

Le Directeur, PIAC, est chargé de gérer le Bureau de l'intégrité et de la lutte contre la corruption et de s'assurer qu'il joue son rôle de chef de file des actions du Groupe de la Banque pour détecter les cas de violation des normes d'intégrité institutionnelle, y compris les cas de fraude, de corruption et de comportement contraire à l'éthique.

Le Directeur veille au respect des normes d'excellence et entretient de solides relations de partenariat au sein du Groupe de la Banque. Le poste vise également à garantir la confidentialité lors des enquêtes sur toutes les allégations de corruption et d'inconduite concernant les membres du personnel et à fournir à la Direction des évaluations indépendantes et objectives.

PRINCIPALES FONCTIONS :

La fonction principale du titulaire de ce poste est de planifier, d'organiser et de diriger le travail du Département de l'intégrité et de la lutte contre la corruption, chargé de la prévention de la fraude et de la corruption et des

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

AVIS DE VACANCE DE POSTE RÉF. ADB/21/037



enquêtes sur les allégations d'inconduite du personnel et sur les projets et opérations financés par le Groupe de la Banque, y compris les passations de marchés.

Cette responsabilité couvre les tâches spécifiques suivantes :

1. Gérer le personnel du Département : déterminer les besoins du Département en ressources humaines et professionnelles ; développer et gérer un groupe de personnel qualifié et une structure organisationnelle chargés de mener des actions de prévention et des enquêtes efficaces et efficaces sur l'ensemble des programmes et activités internes de la Banque ; assurer la coordination des activités et la coopération entre les différentes divisions ; promouvoir le travail d'équipe au sein du département ; veiller à ce que le travail soit accompli de la manière la plus rentable et efficace ; examiner et approuver les évaluations de performance annuelles et conseiller le personnel sur les questions de performance, de formation et d'évolution de carrière et formuler des recommandations sur les rétributions et actions disciplinaires, le cas échéant ; traiter les plaintes importantes des employés ; rédiger/examiner les descriptions de poste au sein du département pour s'assurer qu'elles sont à jour et qu'elles reflètent le travail requis par l'organisation.
2. Définir et promouvoir la vision, les buts, les stratégies de développement, les normes de responsabilité et les principaux domaines de résultats de PIAC en appui aux objectifs du Groupe de la Banque, en conformité avec les politiques en vigueur, afin de veiller à l'utilisation de ses fonds propres et des fonds qui lui sont confiés, aux fins prévues.
3. Planifier, élaborer et développer des opérations efficaces pour PIAC et établir des directives relatives à la performance et à la responsabilisation, afin de veiller à la cohérence des décisions prises.
4. Adopter les pratiques optimales internationales en matière de détection, d'enquête et de prévention d'actes d'inconduite du personnel, de la fraude et de la corruption. À cette fin, élaborer les procédures régissant le processus d'enquête et l'application de sanctions et autres mesures à mettre en œuvre en référence aux conclusions de l'enquête.
5. Élaborer des stratégies institutionnelles, en coopération avec les unités compétentes du Groupe de la Banque, telles que CHHR, le Bureau de l'éthique, le Département juridique, la Vice-présidence chargée des services institutionnels, le Département des politiques et ressources opérationnelles, le Département des résultats et du contrôle de la qualité et le Département des acquisitions et des services fiduciaires et les plateformes régionales et bureaux pays de la Banque, pour la prévention, la détection et la dissuasion d'actes d'inconduite du personnel, de la fraude et de la corruption dans le cadre des stratégies globales de gouvernance et de lutte contre la corruption du Groupe de la Banque,

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT
AVIS DE VACANCE DE POSTE RÉF. ADB/21/037



notamment la sensibilisation aux effets néfastes de la fraude et de la corruption dans les opérations de la Banque.

6. Piloter des programmes de vulgarisation, assurer la formation et la diffusion des enseignements tirés des résultats des enquêtes, à l'intention du personnel ainsi que des clients du Groupe de la Banque et d'autres parties externes concernées.
7. Recruter, former, conseiller, encadrer et assurer la gestion générale d'une équipe pluridisciplinaire conformément aux exigences opérationnelles de PIAC.
8. Préparer les budgets opérationnels et salariaux et gérer et surveiller efficacement les dépenses relatives au budget et aux ressources allouées à PIAC.
9. Veiller à l'examen rapide et approprié, conformément aux normes établies, de toutes les allégations et déterminer la viabilité des enquêtes.
10. Représenter le Groupe de la Banque dans les forums nationaux et internationaux axés sur les actes d'inconduite sur le lieu de travail, la lutte contre la corruption et la fraude, et collaborer avec d'autres organisations, notamment les institutions multilatérales de développement et d'autres entités ayant le même mandat que PIAC, et élaborer de bonnes pratiques avec des institutions comparables, afin d'établir des bases de référence pour l'amélioration des processus internes.
11. Collaborer avec les bureaux du Conseiller juridique général, du Chargé de l'éthique et du Médiateur et les autres unités et départements concernés, et organiser des ateliers interactifs avec eux.
12. Collaborer et organiser des réunions interactives avec le bureau de l'Auditeur général concernant les défaillances détectées en matière de contrôle lors des activités d'enquête.
13. Rencontrer, au besoin, le Président et préparer des rapports trimestriels et annuels pour informer le Bureau du Président et le Conseil d'administration des mesures appropriées à prendre, suite aux conclusions des enquêtes et aux actions préventives.
14. Exécuter toute autre tâche que le Président et le Conseil pourraient raisonnablement lui demander.

CRITÈRES DE SÉLECTION :

1. Être titulaire au moins d'un Master 2 en Droit, Justice et Enquête Criminelles, Criminologie ou dans des disciplines connexes. Avoir de l'expérience dans le règlement de litiges. L'admission au barreau dans au moins une juridiction est une condition préalable.
2. Présenter des antécédents attestant d'au moins (10) années d'expérience étendue avec des responsabilités croissantes, dont sept (7) à un poste de direction, dans le domaine du droit, de la lutte

contre la corruption et/ou de la gouvernance et dans l'application de pratiques optimales dans les services d'enquête judiciaire et de prévention au sein de grands organismes complexes exerçant d'importantes activités en Afrique, y compris des entités gouvernementales intervenant dans ces mêmes domaines.

3. Avoir un degré élevé d'intégrité, des valeurs morales et jouir d'un grand respect et d'une grande considération du fait de ses compétences, de son expertise et de son indépendance.
4. Faire preuve d'un haut niveau de discrétion et de confidentialité.
5. Avoir de solides aptitudes en communication.
6. Avoir des aptitudes à résoudre des problèmes.
7. Être en mesure de travailler en équipe et de maintenir de bonnes relations.

Compétences techniques :

1. Avoir une connaissance approfondie des normes, politiques et mécanismes internationaux visant à atténuer efficacement le risque de fraude et de corruption et à promouvoir la transparence et l'obligation de rendre compte.
2. Avoir une connaissance approfondie des pratiques, procédures et principes d'enquête.
3. Avoir une bonne compréhension des techniques de police scientifique, en particulier dans les domaines liés à la fraude financière, ainsi qu'à la fraude dans les acquisitions et les opérations.
4. Avoir de solides aptitudes à gérer les talents.
5. Démontrer de solides capacités d'analyse, de prise de décisions importantes et être capable de concevoir, formuler et mettre en œuvre des politiques et des programmes.
6. Avoir un esprit stratégique, de solides aptitudes à analyser les actions du point de vue des parties prenantes et à traduire la pensée stratégique en plan d'action convaincant.
7. Être capable d'établir des partenariats avec un large éventail de clients et d'obtenir des résultats qui répondent aux besoins et aux intérêts à long terme des clients, au sein et en dehors de l'institution.
8. Avoir une bonne compréhension des questions de gouvernance et de la lutte contre la corruption.
9. Avoir de solides aptitudes en communication écrite, orale et interpersonnelle, y compris la capacité de rédiger des documents de politique et de présenter des arguments logiques, bien conçus et techniquement fiables, d'une manière convaincante.

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT
AVIS DE VACANCE DE POSTE RÉF. ADB/21/037



10. Démontrer une aptitude à établir des relations efficaces et une forte orientation client (antécédents éprouvés en matière de réactivité envers les clients).

Compétences managériales/Leadership :

Faire preuve d'intégrité et avoir de solides compétences interpersonnelles, ainsi que la capacité de diriger une équipe, de créer un climat de confiance et faire montre d'équité.

1. Avoir la capacité de communiquer et de rédiger de manière efficace en anglais ou en français.
2. Maîtriser les logiciels courants utilisés à la Banque (MS Word, Excel, PowerPoint).

Seul(e)s les candidat(e)s répondant à toutes les exigences du poste et retenu(e)s pour une évaluation plus approfondie seront contacté(e)s. Les candidat(e)s devront soumettre **un curriculum vitae (CV) complet et tout autre document complémentaire pouvant être requis.** Le Président de la Banque africaine de développement se réserve le droit de nommer un candidat à un grade inférieur à celui du poste annoncé. La Banque africaine de développement est un employeur garantissant l'égalité des chances. **Les candidatures féminines sont vivement encouragées.** <http://www.afdb.org>

Le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) ne perçoit aucun frais ou contribution de quelque nature que ce soit des candidats tout au long de son processus de recrutement (dépôt des candidatures, étude des CV, entretien d'embauche, traitement final des candidatures). En outre, le Groupe de la Banque ne demande aucune information relative aux comptes bancaires des candidats. Le Groupe de la Banque africaine de développement décline toute responsabilité de publications frauduleuses d'offres d'emploi en son nom ou, de manière générale, d'utilisation frauduleuse de son nom de quelque manière que ce soit.